

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	27 (1939)
Heft:	550
 Nachruf:	In memoriam
Autor:	S.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE . . . Fr. 6.—

ÉTRANGER . . . 8.—

Le numéro . . . 0.25

Largueur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. abonnements réguliers
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est
délivré des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces régulières

Notre journal reprend sa parution dans des circonstances de nouveau singulièrement inquiétantes pour la paix. Faisons toutes un effort pour garder, notre calme et continuons simplement et courageusement notre tâche quotidienne, contribuant ainsi très modestement, mais très sûrement, à maintenir la stabilité morale du monde où nous vivons.

Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

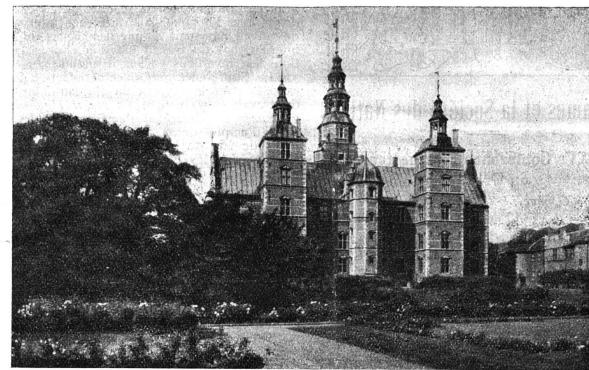
LE CONGRÈS DE COPENHAGUE

(Juillet 1939)

I. Vue d'ensemble.

Edimbourg 1938, Copenhague 1939. Il est frappant de constater combien ces deux Congrès de deux grandes organisations féminines internationales, entre lesquelles existent d'immenses points de contact, tenus tous deux dans des capitales du nord de l'Europe, et presque à la même époque de l'année, ont présenté de profondes différences, et se sont marqués dans le souvenir de leurs participantes par des caractéristiques essentiellement opposées. Alors que l'an dernier à Edimbourg, dans une quiétude, — que nous estimions relative seulement parce que nous n'avions pas vécu les douze mois qui allaient suivre ! — nous avions paisiblement célébré par des fêtes et des manifestations de reconnaissance un cinquantenaire dont nous pouvions être fiers, alors que nos pensées et nos remerciements se tournaient vers le passé de nos vaillantes pionnières — dont trois déjà nous ont quittées depuis lors : heureuses sommes-nous d'avoir pu leur apporter ce dernier hommage ! — nous félicitant avec elles de toute l'œuvre accomplie durant ces dix lustres... à Copenhague, nous avons plongé en plein dans la mêlée des lanceraines soucis économiques, financiers, et politiques. Nous y sommes arrivées avec un programme de travail nouveau que nous imposaient les circonstances ; nous y avons discuté avec une ardeur point toujours exempte d'intransigeance ce qu'allait devenir notre Alliance Internationale « à un tournant de son histoire » ; nous n'avons pu y éviter le choc des passions politiques ou raciales exaspérées par les événements de l'heure ; nous y avons vécu dans la fiévreuse attente de nouvelles inquiétudes — le 30 juin au soir, la situation à Dantzig paraissait telle que Mrs. Corbett Ashby, me quittant à la gare de Stockholm, se demandait si le Congrès pourrait s'ouvrir huit jours plus tard ! — et au milieu des préoccupations de celles qui, coincées entre la Baltique et la Mer du Nord, estimaient de leur premier devoir d'être avant tout prospectives...

Et cependant, des deux cadres si captivants de ces deux Congrès frères, Copenhague était certainement le plus riant et le plus doux. Alors que l'on ne peut oublier, dans quel quartier que ce soit d'Edimbourg, tant de pages austères, farouches ou tragiques de l'histoire de la fière cité, Copenhague — le Paris du Nord comme aimait à le surnommer ses habitants — est avant tout charme et joie. La ville est gaie, et l'on sait s'y amuser avec bonne humeur et esprit : combien de fois ne l'avons-nous pas remarqué dans les parcs et les restaurants en plein air, où se prolongent les veillées des belles nuits claires des pays nordiques ? La ville est aimable : laquelle d'entre nous s'arrête au coin d'une rue pour y étudier un plan n'a-t-elle pas été spontanément renseignée par de complaisants passants désireux d'obliger des étrangères ? La ville est élégante : nous le savons toutes qui n'avons pu résister à la tentation de flâner aux vitrines, non seulement de ces grands magasins Illum, — sorte de Louvre ou de Bon Marché, créés par des femmes, dirigés par des femmes, et employant des femmes en égalité avec les hommes, qui nous offrent un lundi délicieux tout fleuri de poés de senteur — mais aussi aux devantures des orfèvres qui ciselent cette célèbre argenterie danoise, ou de cette Fabrique royale de porcelaine, délicie et péché d'enfant pour tout d'entre nous ! La ville est pittoresque : et je vois en écrivant ces lignes telle place aux vieilles maisons pointues ouvrant sur un lac d'eau bleue, et dominée par la fière tour rouge d'un beffroi ou d'une église ; tel parc aux pelouses



Cliché Mouvement Féministe
Le château royal de Rosenborg à Copenhague

Déclaration de principes

adoptée par le Congrès de l'Alliance Internationale à Copenhague, le 11 juillet 1939

Dans ce moment grave où sont mises en question les relations entre l'individu et l'Etat et les relations des Etats entre eux, il est essentiel que les femmes prennent conscience des responsabilités que leur imposent leurs convictions féministes.

Le féminisme a toujours eu pour base la valeur sacrée de la personne humaine, et s'est toujours opposé à toute formule imposée de croyance, d'attitude, ou de statut économique. Nos plus vaillantes pionnières ont combattu pour la liberté de conscience, pour le développement de leur personnalité, pour le libre choix de leur carrière, pour la participation des femmes à la vie politique et nationale, et ont pu ainsi exercer une influence sur les destinées de leur nation.

Cette lutte, qui a été un des aspects de la grande lutte contre toute oppression de la croyance, de race, de classe ou de sexe, a été menée en faveur du droit à l'éducation et à la liberté économique, aussi bien qu'en faveur de la préparation des citoyennes à leurs responsabilités. Par conséquent, le mouvement féministe, s'il se tient à l'écart des partis politiques, a été fondé sur une concep-

tion politique, et doit donc soutenir l'égalité de race, de sexe, et de croyance.

Mais si les femmes estiment que l'Etat est destiné à assurer la paix, la liberté, la justice, et le bien-être de chacun, c'est avec une sincérité passionnée qu'elles doivent soutenir cette conviction. La foi ne peut être combattue que par la foi, et les femmes doivent garder vivante leur foi en la démocratie, dont l'idéal n'a été obscurci que parce que les peuples n'ont pas su le mettre en pratique.

La barbarie de la guerre, les tortures et la famine menacent d'engloutir le monde. C'est la tâche du féminisme d'éveiller et de fortifier le bon sens, la compassion, la sagesse et l'intuition qui sont le privilège de la femme. En combattant notre combat, nous luttons pour l'humanité entière.

Car il ne peut y avoir de liberté pour la femme là où la liberté cesse d'être un droit reconnu pour tout individu. Il ne peut y avoir pour elle de liberté économique ni de justice, lorsque toute justice est dépendante de la volonté d'une oligarchie. Nous vivons actuellement dans des temps où cette vie, fondée sur ces principes, est en danger. C'est pourquoi, fidèles à ces principes fondamentaux, les femmes, en collaboration avec les hommes, doivent défendre un système qui conduira à plus de justice, à une plus grande liberté, à une paix réelle, à une prospérité générale et à plus de bonheur pour l'humanité.

païsibles, merveilleusement fleuries de roses, entourant un château gothique de briques rouges ; telle cour intérieure de ces nobles palais, dont les façades blanches et noires s'inspirent des grands stèles de l'architecture française : tel coin du port, grouillant du mouvement des barques de pêche qui déversent en pleine ville le contenu de leurs bourriches sur les étaux du marché aux poissons ; telles silhouettes d'églises, rayant le ciel clair de leurs tours élancées, invariablement rouges, et invariably couronnées de ces bulbes de cuivre verdi, dont la teinte s'harmonise admirablement avec le doux et gai paysage ; tel couche de soleil, dont l'atmosphère de perle et de naacre se reflète dans les eaux moirées du port, sillonnées de vapeurs blanches, de légers voiliers de plaisir ou de remorqueurs affaires peints de couleurs vives... Ne méritons-nous pas des éloges pour avoir, dans pareil cadre, travaillé si intensément ?

Car, si le Congrès a été difficile, houleux, pénible par moments — celui, notamment où la délégation égyptienne, après un dououreux débat sur l'immigration juive en Palestine, quitta la salle — il fut aussi dans la majorité de ses séances, vivant, animé, actif, ardent même. Moins nombreux que d'autres — 250 délégués environ, représentant 21 pays, ce qui, en ce mois de juillet 1939, est l'indice d'un fameux cran et d'une indéfectible confiance de la part des féministes — il a en re-

vanche mieux permis les contacts personnels, les discussions prolongées, le choc stimulant des différents points de vue. Car est-il rien de plus monotone et décevant que des gens qui disent passivement oui et amen à tout ? et certes ce n'est pas ce reproche-là, mais bien plutôt le contraire que l'on pourra adresser au Congrès de Copenhague ! Je crois aussi que la présence de notre amie Plaminkowa, courageusement venue représenter sa Société, sa magnifique vaillance, son énergie raisonnable comme elle l'a tranquillement définie elles-mêmes, ont constitué un coup de fouet salutaire pour les défaitistes, et qu'elle nous a toutes inspirées et fortifiées par l'exemple de son ardente personnalité. Et sans doute aussi, l'effort poursuivi avec tant de savoir-faire et de bonne humeur par un autre membre de notre Comité Exécutif, Marie Ginsberg, pour grouper la jeunesse de tous les pays représentés et l'intéresser à l'Alliance, a-t-il contribué à diriger délibérément nos regards vers l'avenir, quel qu'il puisse être, parce que nous savions que la génération qui reprendra le flambeau de nos mains était là, et que si nous-mêmes savons la faire la foi, le courage et la persévérance, notre œuvre n'aura pas été vainue.

(La suite en 3^e page) E. Gd.

IN MEMORIAM

L'été qui finit a vu, lui aussi comme chaque saison qui passe, des départs, des déchirures, des souffrances et des deuils ; et notre féminisme suisse-romand n'a pas été épargné plus que d'autres mouvements. Dans le cadre intime des lecteurs et abonnés de notre journal, notre ancienne administratrice, restée membre fidèle de notre Comité, Mme Micol, a eu le chagrin de perdre sa sœur, Mme Amélie Micol, qui elle aussi s'était vivement intéressée à notre journal, à sa propagande, à l'accroissement du chiffre de ses abonnés, si bien que chacune de nos lectrices voudra s'associer à la sympathie que nous tenons à exprimer ici à Mme Marie Micol pour la solitude familiale qui se creuse autour d'elle...

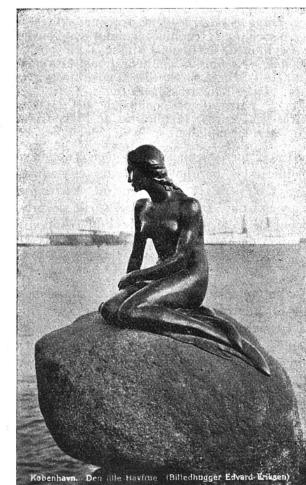
Puis, c'est le décès d'un très fidèle ami de notre journal, le Dr. G. Châtenay, que nous avons eu le chagrin d'enregistrer. Foncièrement bon et bienveillant, cordial et encourageant, le Dr. Châtenay ne manquait jamais une occasion de dire à l'égard du Mouvement la parole qui réconforte et fait réaliser — et l'on en a si grand besoin parfois ! — que ce qui l'on écrit et ce que l'on défend ne tombe pas dans le silence de l'indifférence, mais est au contraire relevé, discuté, et même approuvé. Converti au socialisme par Ch. Naine, chrétien fervent, pacifiste et féministe convaincu, il était de ceux qu'il faisait bon rencontrer dans les heures difficiles et c'est pourquoi nous tenons à dire aux siens combien nous comprenons l'étendue de leur perte.

Puis récemment enfin, c'est une de nos anciennes collaboratrices, Mme L. H. Pache (en littérature George Claude) qui vient de succomber, âgée de cinquante ans à peine, à un mal implacable. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les articles aérément tournés, les reportages, études, comptes-rendus, toujours vivants, toujours d'une fervente inspiration féministe que nous donna Mme Pache, plusieurs années durant, et nous sommes certaines que leurs regrets se joindront à ceux que nous disons ici à sa mère, à ses enfants, comme aux suffragistes vaudoises pour la perte cruelle que tous viennent de faire.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

* * *

C'est à la Tribune de Lausanne que Mme Pache fit ses débuts dans le journalisme, comme première titulaire de cette chronique, qu'elle signa L. H. R. pendant une dizaine d'années, jusqu'en 1929. Dès 1932, elle se voulut entièrement à la chronique, pour laquelle elle possédait d'incontestées qualités.



Cliché Mouvement Féministe
La petite sirène*, bronze sur un rocher à l'entrée du port de Copenhague, symbole et souvenir d'un des plus populaires contes d'Andersen.

tables talents; la culture, l'esprit d'au propos, une grande spontanéité, un intérêt toujours en éveil, de la compréhension, et un riche vocabulaire.

Sa culture, son expérience, elle les devait aux cours suivis à la Faculté des Lettres de Lausanne, à ses années d'enseignement aux écoles secondaires de Morges et de Rolle, à son travail personnel et incessant. Fixée à Lausanne dès 1918, elle fut mener de front l'éducation de ses trois enfants, l'enseignement privé, tout en s'intéressant à beaucoup de choses, notamment au suffrage féminin.

Nature idéale, passionnée, championne de toutes les nobles causes, épaise de justice, Mme Pache devait être une suffragiste militante. Par la plume, qu'elle avait facile, par la parole, — c'était une excellente conférencière, qui trouvait toujours le mot juste et était naturellement élégante — par l'action aussi, — elle fut longtemps secrétaire de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin et présida la section de Lausanne de ce groupement — elle travailla à l'avancement des revendications féministes avec un courage et une franchise qui lui valurent l'initiative de ceux qui la connaissaient mal et à qui déplaissaient les défauts de ses qualités. Car Mme Pache était la franchise même; ce qu'elle avait à dire, elle le disait directement et sans vaines circonlocutions. C'est une rareté dans ce canton où l'on est volontiers « mitou », où l'on a peur de se compromettre, et où l'on baptise agressivité ce qui est simplement le courage de son opinion.

Depuis six ans, la vie, qui lui fut dure moralement et matériellement, ne lui épargna aucun chagrin, aucun souci, aucun crève-cœur, paraissait lui sourire. Elle travaillait fort, certes, mais avec joie. Ses chroniques hebdomadaires de la *Feuille d'Avis de Lausanne*, ses articles dans une demi-douzaine de périodiques romands lui valaient une correspondance considérable; lecteurs et lectrices lui disaient leurs soucis, leurs peines, lui demandaient conseil. Son grand cœur, son expérience, ses qualités maternelles lui permettaient d'être secourable à chacun. C'est alors que dans la joie d'écrire, le mal la saisit. Elle lutta, se fit opérer, eut un court répit, vit le mal revenir, et sans cesser de travailler, le subit, souffrant le martyre, sans jamais se plaindre. Le seul mot qui lui échappa fut celui-ci: « Dire que demain, ce sera la même chose ». Le soleil, les petites fleurs du jardin et le sourire inaltérable de sa cadette aidant, elle trouvait encore la vie belle. Admirable leçon de courage et d'optimisme! Et pourtant, elle gravissait le calvaire des durs renoncements comme elle le dit tout simplement dans un article.

Pour adoucir ses souffrances, tous les analgésiques furent employés, qui paralysent la douleur et aussi la pensée. Pour continuer d'écrire, car il fallait gagner son pain, elle fit preuve d'une énergie surhumaine, d'une volonté qui stupéfiait les médecins, dictant son « papier » entre deux somnolences, s'y reprenant à plusieurs fois. Deux jours avant de sombrer dans le coma, elle dicta encore deux articles, au prix de quelques souffrances, de quelle énergie! On chante l'héroïsme des champs de bataille. Il est un autre héroïsme, plus difficile parce qu'il ne naît pas dans une exaltation passagère, mais qui est quotidien et volontaire. C'est le souvenir de cet héroïsme que laisse Mme Pache, avec l'exemple d'une vie de travail, de souffrances et d'amour.

S. B.

Autour de l'Exposition nationale de Zurich

Du Schweizerfrau (Femme suisse, Tu donna svizera, Donna svizzera). Une brochure éditée par les Associations féminines suisses en souvenir du Pavillon de la Femme suisse à l'Exposition nationale. Nombreuses illustrations et photos. Prix: à l'Office suisse des Professions féminines, 9, Zollikerstrasse, Zurich: 1 fr. l'ex., 80 ct. à partir d'une commande de 25 exemplaires. En vente à la librairie de l'Exposition: 1 fr. 20 l'exemplaire.

C'est avec un vrai plaisir que, dans l'abondance des publications, imprimés, journaux, etc. entassés sur les tables de la rédaction du *Mouvement*, nous avons trouvé cette brochure, sortie de presse au début de l'été, et que seule l'interruption de la parution de notre journal pendant les vacances nous a empêchées de signaler plus vite à nos lecteurs.

Avec un vrai plaisir, disons-nous. D'abord parce qu'elle est l'œuvre, au même titre que le Pavillon de la Femme, de nos Sociétés féminines suisses et parce que, de ce fait, elle nous appartient. Ensuite parce que nous savons toutes les peines qu'elle a coûtées à sa vaillante rédactrice, Mme Elisabeth Thommen, et que nous sommes heureuses de voir comment, en dépit d'innombrables difficultés, celle-ci a obtenu un résultat qui lui fait honneur. Et enfin, tout simplement, parce que cette brochure est très bien.

Oh! certes, des esprits chagrins pourraient critiquer la proportion un peu trop prédominante de la langue allemande sur nos trois autres langues nationales, et relever que, à côté de l'effort accomplit pour que, soit l'italien, soit le romanche soient représentés, le français est bien un



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes sera ouvert dès le 4 septembre 17, rue Töpffer

Téléphone 5.31.68

Renseignements. — Adresses. — Journaux féministes. — Organisation de réunions familiaires, de causeries, de conférences, etc., sur des questions internationales d'intérêt féministe.



TRAVAIL FÉMININ

« Vu qu'on ne peut encore dire qu'une solution satisfaisante ait été trouvée au problème de l'égalité pour la femme dans la vie industrielle et publique, et qu'il reste encore beaucoup à faire avant le moment où la femme aura l'égalité de droits avec l'homme, la Conférence internationale du travail reconnaît qu'une des tâches du Bureau international du travail est d'améliorer la situation des travailleuses dans le monde ;

« La Conférence note avec satisfaction les faits exposés dans le rapport du Bureau international du travail sous le titre *Le statut légal des travailleuses* et concernant l'amélioration des conditions d'emploi de la femme, particulièrement au point de vue de la protection de la maternité; elle apprécie les efforts faits par l'Organisation internationale du travail dans cette voie. Bien que reconnaissant la grande valeur des lois protectrices interdisant, pour la femme, le travail de nuit ainsi que tout travail dangereux ou malsain, la Conférence souligne toutefois qu'il est de la plus haute importance que la législation sauvegarde également la santé de tout travailleur;

« Reconnaissant l'importance du principe de l'égalité des salaires, la Conférence demande que le Bureau international du travail complète aussi vite que possible son enquête concernant les méthodes pratiquées actuellement de façon à permettre au Conseil d'administration d'en tirer les conclusions ».

On constate en lisant ce texte que cette résolution met fortement l'accent sur la protection des ouvrières et d'autre part, et ainsi que l'explique Mme Dora Schmidt (Suisse) en séance plénière, qu'elle ne mentionne pas la revendication si importante du libre accès des femmes aux professions ni leur droit au travail, et que, même en proclamant le principe de l'égalité de salaires pour l'égalité de travail, elle n'apporte pas une solution définitive au problème du salaire féminin. D'après Mme Schmidt, en effet, on ne trouve pas très fréquemment en Suisse de rétribution égale pour un travail égal, alors que, dans l'économie privée, c'est à la femme qu'échoient toujours les besognes les plus ingrates et les plus mal payées.

A côté de cette résolution, qui touche les femmes de près, il faut mentionner encore comme résultats auxquels a abouti la Conférence que deux Conventions et une Recommandation concernant la réglementation des contrats de travail des travailleurs indigènes ont été adoptées. Rappelons à ce propos que, l'an dernier, une discussion très vive s'était engagée au sujet des femmes indigènes: cette année, le B. I. T. s'est inspiré de très près de la conception de la délégation gouvernementale anglaise, celle-ci défendant le point de vue que, si dans certaines régions, l'interdiction de ces contrats écrits pour les femmes pouvait être utile, dans d'autres territoires où le développement social est plus avancé, pareille mesure peut porter atteinte à la liberté de travail de la

femme, et que, par conséquent, il était préférable que le règlement de ces questions soit laissé à chaque pays.

La Commission s'occupant de la question de l'enseignement technique et de l'apprentissage, avait désigné comme rapporteur Mrs. Clara Beyer (Etats-Unis), qui fit preuve dans ces fonctions d'une rare maîtrise. Les dispositions que comportait l'une des recommandations élaborées par cette Commission ne font aucune différence entre les sexes, alors qu'un article de l'autre recommandation concernant l'enseignement ménager souleva une très vive discussion. Tandis que la Suisse, qui distingue soigneusement l'enseignement professionnel de l'enseignement ménager soutenait le point de vue que ce dernier devait avoir sa place à part, un grand nombre de gouvernements avaient répondu au questionnaire du B. I. T. qu'il leur paraissait désirable que l'enseignement ménager fût compris dans l'enseignement professionnel, soit pour les jeunes filles seulement, soit pour les jeunes gens des deux sexes. L'expérience prouve en effet qu'il est avantageux pour le revenu familial que mari et femme possèdent des connaissances ménagères, et qu'en ces temps de chômage surtout, l'homme peut tout spécialement les mettre à profit, alors que souvent c'est la femme qui, travaillant au dehors, fait vivre la famille. Finalement le texte suivant fut adopté, qui représente un compromis, et qui ne semble guère devoir convenir à des pays possédant un système scolaire analogue au nôtre et parvenus à notre stade de développement:

Les programmes devraient comprendre des cours d'enseignement ménager que les jeunes travailleurs auraient, selon les circonstances, soit l'obligation, soit la faculté de fréquenter.

En tout la Conférence a voté quatre Conventions internationales et dix Recommandations, dans le détail desquelles il est impossible d'entrer ici. Mentionnons toutefois qu'aussi bien dans les dispositions concernant le travail des indigènes que dans celles touchant aux travailleurs migrants, des mesures ont été prévues pour la protection de la famille que, comme femmes, nous ne pouvons que saluer chaleureusement.

(Résumé libre des articles de Mme Dora Schmidt, publiés par le Schw. Frauenblatt).

Pour les réfugiés

Un appel de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Ainsi que le savent les lecteurs de ce journal, un petit groupe de réfugiés, parmi les centaines de mille chassés de leur foyer, a trouvé un asile dans notre pays. Ils ne sont pas nombreux et leur séjour ne sera pas de longue durée. Ils attendent, chez nous, du pouvoir se rendre dans un des pays d'outre-mer qui leur offre un asile, à condition cependant qu'ils certifient pouvoir disposer d'une certaine somme d'argent leur permettant de vivre quelque temps. Cette garantie, en plus des frais du voyage, représente une somme considérable. Nous ne devons pas, pour cette raison-là, laisser passer l'occasion qui est donnée à ces malheureux de se refaire une existence. Nous vous prions à nouveau et instantanément de contribuer à notre collecte en faveur des réfugiés, qui entrepris en septembre 1938 nous a permis

¹ Il faut mentionner ici que le groupement nouvellement formé du *World Woman's Party* (Parti mondial féminin) qui dirige Miss Alice Paul (Etats-Unis), avec quelques autres organisations féminines de même tendance ont obtenu une audience du Président de la Conférence et du Directeur du B. I. T. Au cours de cette audience, les revendications suivantes furent formulées: transformation de la constitution de l'Organisation Internationale du Travail, de façon que le principe de l'égalité entre hommes et femmes soit réalisé (mesure opposée à la législation protectrice du travail de la femme, et s'inspirant directement de la politique de l'*Open Door*), et introduction d'une disposition selon laquelle les femmes auraient les mêmes droits que les hommes dans les déléguations (disposition qui existe déjà virtuellement, puisque rien dans la constitution de l'O. I. T. n'empêche un pays de composer uniquement sa délégation de femmes s'il le juge bon).



„Les quatorze métiers de la ménagère“, découpures de Lilly Streiff au Pavillon de la



Femme à l'Exposition, reproduites dans la

peu mis à la portion congrue, avec, en plus de quelques très beaux vers d'Antoinette Nussbaumer, seulement 3 articles, l'un dû à la plume de notre rédactrice en chef, Emilie Ouard, sur le mouvement féministe en Suisse romande, l'autre signé de notre collaboratrice, Mme Marianne Gagnibin (Neuchâtel) sur l'utilité d'une collaboration plus étroite entre les femmes suisses, et le troisième, de Mme Marg. Maire (Genève), qui évoque le rôle de la femme universitaire en Suisse. Mais les textes allemands ne sont ni lourds ni abstraits, et grâce au savoir-faire de la rédactrice se lisent avec facilité et plaisir, coupés qu'ils sont de sous-titres frappants, d'illustrations suggestives, d'interjections même qui accrochent l'œil au passage comme celle-ci par exemple (je traduis): *Contribuables? Oui. — Droit d'être consultés? Non. — Qu'en dis-tu, toi, citoyen suisse, qui veux être équitable?*...

Car cette brochure — et c'est un autre grand mérite à nos yeux, est nettement suffragiste. Elle interpelle la femme suisse pour lui demander, et puisque son ménage, la vie toute proche de sa commune l'intéressent, si son pays ne lui tient pas aussi à cœur, et si elle trouve que, du moment que l'homme et la femme décident ensemble de la direction du foyer, l'homme seul doit décider de la marche du ménage communal ou cantonal? si la femme ne devrait pas mettre aussi sa fierté à prendre sa part des devoirs

que la démocratie suisse impose aux citoyens? Elle reproduit les amusantes figurines, dont un précédent article a parlé, des petites femmes qui courent payer leurs impôts — et la porte s'ouvre, puis voter — et la porte leur claque au nez; ¹

¹ Un collaborateur antisuffragiste de la Tribune de Genève, mais que l'esprit d'équité force à reconnaître l'injustice et l'illogisme de cette situation, ne trouve, pour y remédier, rien de mieux à proposer, au lieu de donner le droit de vote des femmes, que de les exonérer de l'impôt!... Que n'a-t-il consulté nos grands argentiers avant de lancer cette suggestion, pour se rendre compte de la perte sévère qui en résulterait pour les finances publiques!